



Madame, Monsieur, Chers Pontois,

Les prochaines élections municipales auront lieu certainement les 9 et 16 mars 2014.

Toutes les actions, tous les projets, d'une collectivité locale, sont tributaires de ses finances. Pont-Hébert ne déroge pas à la règle. Ainsi, durant notre mandat, nous nous sommes efforcés de maîtriser l'endettement de la commune et d'infléchir la courbe de notre dette (graphique bas de page).

Les Pontois doivent savoir que de 2000 à 2008, année de mon élection en tant que maire, la commune a emprunté 1.850.000 euros ! « mon » équipe, sur l'ensemble du mandat,

de 2008 à nos jours, seulement 230.000 euros. Comme tous les élus, nous avons des ambitions pour notre commune, notamment l'amélioration de la voirie ou la création de nouveaux logements, mais le niveau élevé de la dette nous a imposé la prudence. Heureusement, nous avons pu compter sur la communauté de communes pour financer les autres grands projets : assainissement rues du 8 Mai et Belle Lande, maison de santé (les travaux commenceront cet automne), club house pour le CAP, réfection de 2 terrains de football, terrain couvert de pétanque (il sera réalisé avant la fin de l'année), revêtement du sol du court de tennis couvert, projet de salle de judo...

Sur nos finances propres, notre action s'est concentrée sur l'essentiel, sur le plus utile, c'est-à-dire sur les réalisations qui améliorent la vie au quotidien et qui garantissent la conservation du patrimoine de la commune, patrimoine quelque peu délaissé depuis ces dernières années. Vous trouverez la liste de toutes ces actions dans les pages de ce bulletin. Je rappelle ici les plus importantes : achèvement de la bibliothèque, menuiseries de l'école maternelle, réparation du toit de la sacristie, réfection du sol et du plafond de la salle des fêtes, trottoirs rues du 8 Mai et Belle Lande, toit de la mairie, remise à neuf de salles de classe, revêtements et trottoirs de la voirie du stade et d'une partie de la zone artisanale, remplacement de 70 lampadaires basse consommation d'électricité, gestion informatisée des 3 cimetières,... Dans les prochaines années, nos efforts devront porter essentiellement sur **l'habitat et la voirie**.

La commune de Pont-Hébert a toujours été un lieu de passage stratégique entre St-Lô et Carentan. Son développement s'est fait le long de cet axe routier important mais aussi le long de la Vire, ou s'est implantée « l'usine Claudel ». Bénéficiant d'un paysage remarquable, ce bourg a attiré la population qui, tout naturellement, s'est fixée près du « pont-hébert ». Ainsi, malgré quelques épisodes tragiques et quelques périodes difficiles, Pont-Hébert a toujours su rester attractive. C'est pour tout cela que j'ai confiance en son avenir.

Chères Pontoises, chers Pontois, la période des vacances approchant, permettez-moi de vous souhaiter un bel été. Pour l'heure, je vous donne rendez-vous les 22 et 23 juin, au bord de la Vire, « pour faire la fête », tous ensemble.

Très chaleureusement,
Lucien BOËM
Conseiller Général,
Maire de Pont-Hébert

Civilité et propreté

Les chiens, même tenus en laisse, font leurs déjections un peu partout sur les espaces publics. Lorsqu'il s'agit de pelouses, les employés communaux, lors de la tonte avec la débroussailleuse reçoivent des projections sur leurs vêtements et leur visage.

Pour améliorer les choses, il suffit de s'équiper d'un petit sac et de ramasser les crottes de vos chers compagnons !

SECRETARIAT

1, place du Général de Gaulle
Tél 02.33.77.10.10 Fax 02.33.77.10.19

mairie.pont-hebert@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture au public

Lundi, mardi et jeudi
8h 30-12h00 / 13h30-17h30

Mercredi 13h30-17h30
Vendredi 13h30-16h30

DECHETTERIES

PONT-HEBERT

Lundi 14h00-18h00
Mercredi 14h00-18h00
Vendredi 14h00-18h00
Samedi 09h00-12h00/14h00-18h00

LE DEZERT

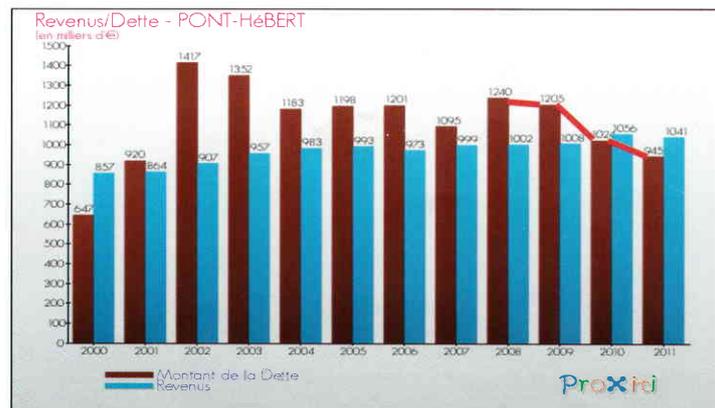
Lundi 09h00-12h00
Mardi 14h00-18h00
Samedi 09h00-12h00/14h00-18h00

Les containers sont destinés uniquement au tri sélectif.

Déposer des cartons, des bouteilles ou des poubelles au pied des containers est formellement interdit.

NUMEROS UTILES

Cantine scolaire : 02 33 57 58 46
A.D.M.R : 02 33 55 82 06
Infirmières : 02 33 56 42 11
Garderie scolaire : 02 33 56 46 89
SIAD : 02 33 57 00 38
Gendarmerie : 02 33 72 50 20



SALLE SOCIOCULTURELLE



	Le couvert : 0.70€	Salle complète	½ salle	Cuisine
REPAS	Pontois :	137€	91€	46€
	Hors commune :	296€	205€	68€
BELOTE/LOTO	Pontois :	46€	23€	46€
	Hors commune :	91€	46€	68€
VIN D'HONNEUR	Pontois :	68€	35€	Le verre : 0.10€
	Hors commune :	137€	68€	
CONGRES	Pontois :	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT
	Hors commune :	68€	35€	68€

Pour connaître les dates disponibles et les autres tarifs, veuillez contacter le secrétariat.
Locations pour les journées supplémentaires, ajoutez 50% aux tarifs ci-dessus

NAISSANCES

04/01/2013
Rachel HECQUARD

05/01/2013
Alexandre LEGAY

17/02/2013
Julie GIRES

12/03/2013
Antonin CHARDIN

29/03/2013
Zoé PAGNON

18/04/2013
Camille PATIN

MARIAGES

20/04/2013
Jacques DUCHESNE
&
Eve RATSIMBA-RAJAONARY

DÉCÈS

Nos sincères condoléances
aux familles de nos disparus

17/01/2013
Jean-Claude POURCEAU

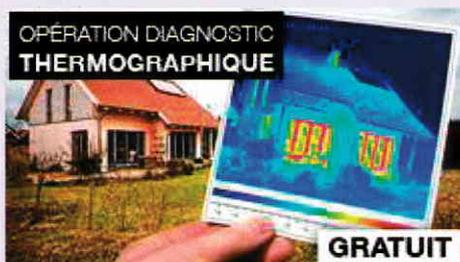
14/02/2013
Michel LEFRANC

03/03/2013
Marcel FIEVET

08/04/2013
André LEPAS

31/05/2013
DONATO épouse CORGNIARD Michèle

Infos Mairie



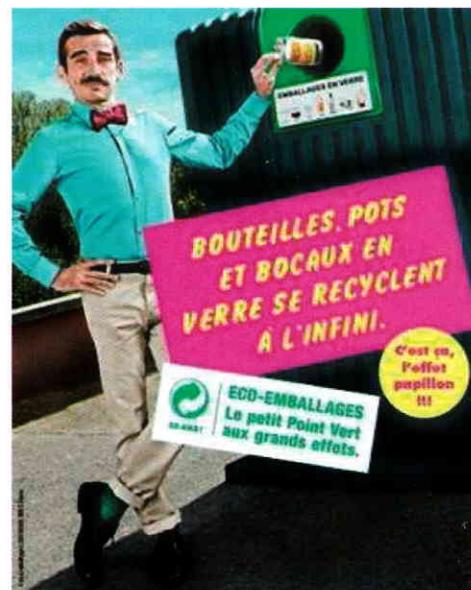
Dans le cadre du plan climat-énergie du conseil général de la Manche, bénéficiez d'un diagnostic thermographique gratuit de votre logement !

Pour toute information :
Composez le 02 33 05 97 79
Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h



Pour sauver la planète, trions !

Lancée par Eco-Emballages en 2012 à l'occasion des 20 ans de la collecte sélective, la campagne en faveur du tri a comme ambassadeur M. Papillon, un citoyen qui nous fait comprendre que les petits gestes individuels peuvent avoir de grands effets. A partir du 20 mai, le Point Fort Environnement décline cette campagne localement, en lien avec les collectivités adhérentes, pour conforter les trieurs et interpeller les autres...



SAINT-LÔ
AGGLO

La CARTE KIOSK revient le 26 août prochain !

La carte kiosk permet d'obtenir des réductions sur des activités culturelles et sportives et chez de nombreux commerçants partenaires. Elle est valable un an et est destinée aux 13/25 ans.

Pour se la procurer, rien de plus simple :

- ✓ Une photo d'identité
- ✓ Une carte d'identité ou le livret de famille
- ✓ Un justificatif de domicile, de scolarité, de formation
- ✓ Et 8,60 € (réduction de 5€ avec le chéquier @too)

Plus d'infos sur saint-lo-agglo.fr ou à la bibliothèque de Pont-Hébert !

Vers une grande agglomération

La nouvelle communauté d'agglomération totaliserait **73 communes** et une population d'environ **70 000 habitants**, elle se placerait ainsi au 2^{ème} rang départemental, derrière la CUC (Communauté Urbaine de Cherbourg). Sa date d'entrée en vigueur est fixée au plus tard au **1^{er} janvier 2014**.

Infos diverses

Depuis 2008, la municipalité en place a dû faire face à de nombreuses dépenses d'urgences telles que la toiture de la Sacristie, la toiture de la Mairie, la reconstruction d'un pont détruit par l'orage.... Ces travaux d'urgences ont limité la possibilité d'investir davantage dans un programme de rénovation de la voirie.

Malgré tout, l'endettement de la commune par habitant diminue de façon significative, gage d'une gestion saine et rigoureuse des dépenses publiques.

Vous remarquerez ci-dessous que l'investissement financier et le travail, y compris réalisé par nos employés communaux, consacrés à l'entretien du patrimoine communal cumulés de 2008 à 2012 sont importants. Outre toutes ces dépenses, nous finançons et nous avons réalisé la construction et l'aménagement de la Bibliothèque initiés par la municipalité précédente et qui représente un coût global de 346.762 €.

ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

Salles des fêtes :	
Planéité et revêtement du sol	24 512 €
Bâtiments communaux :	24 391 €
Logements communaux :	6 277 €
Gymnase :	7 276 €
Ecoles :	8 994 €
Sécurité bâtiments :	3 150 €
Eglise :	4 603 €
Stade :	1 308 €
Mairie :	9 889 €

ENTRETIEN DES VOIES ET RESEAUX

Eclairage public :	35 012 €
Chemins communaux :	50 246 €
Fournitures voirie :	10 258 €
Réseaux bâtiments :	1 110 €

TRAVAUX DE VOIRIE

Signalisation :	3 754 €
Empierrement :	12 332 €
Fournitures :	13 067 €



Exemple de création de trottoirs, rue du 8 mai 1945, rue Belle Lande et impasse des Jardins

INVESTISSEMENTS (Indépendamment de l'entretien ci-dessus)

Mairie (toiture, volets roulants).....	46 039 €
Salle des fêtes (tables, chauffe-eau, convecteurs, désenfumage, lave-vaisselle, Dalles de plafond, armoire réfrigérante, gaz de ville, rideaux).....	18 349 €
Ecole primaire (cheminée, couverture, façade, menuiseries, informatique).....	25 517 €
Ecole maternelle (peintures de classes et sanitaires, mobilier, rideaux, menuiseries extérieures, structure bois, parking).....	71 037 €
Cantine (congélateur, matériels).....	3 875 €
Voirie « la goutelle » (bordures, voirie, transformateur EDF).....	24 429 €
Voirie « les fourneaux ».....	21 599 €
Voirie « les costils ».....	3 869 €
Voirie « la rairie » (buses, candélabres).....	8 345 €
Voirie « rue de la faulalaie » (réseaux, candélabres).....	8 601 €
Voirie « impasse du stade » (parking).....	5 190 €
Voirie « rue du 8 mai » (voirie, trottoirs).....	28 560 €
Divers voiries.....	1 594 €
Divers réseaux.....	11 685 €
Matériels (tondeuse, véhicule communal).....	10 300 €
Stade (chauffe-eau, mobil-home, éclairage, clôtures).....	22 524 €
Gymnase (chauffe-eau).....	11 835 €
Aménagement (bancs publics, calvaire les hauts vents, bâtiment CAP, réverbère abris bus, défibrillateur bourg, affichage).....	18 705 €
Logements communaux (menuiseries, ravalement, électricité, chaudière).....	16 443 €
Achat bâtiment communal (qualitrate).....	76 051 €
Climetières (columbarium).....	5 538 €
Eglise (toiture, sacristie, travaux divers).....	36 327 €
TOTAL	476 412 €

Remises en état réalisées en plus par nos employés communaux

Nettoyage et peinture des vestiaires du Club Athlétique Pontois, de la cantine, des portes, des fenêtres, des grilles de l'école primaire et aménagement du pourtour des classes structures bois. Aménagement de la clôture du stade et remise en état de tous les filets de protection du plateau sportif. Remise aux normes de sécurité de la structure bois de l'école maternelle. Peinture extérieure et réfection des vestiaires et des douches au gymnase. Clôture de la station de pompage. Réfection du plafond de la salle des fêtes. Clôture du climetière et fabrication d'un cabanon. Busage rue de la Rairie, pose de caniveaux à la cavée, parking impasse du stade, etc.

Investissements réalisés en 2012 mais financés en 2013

Achat d'une tondeuse autoportée.....	20 300 €
--------------------------------------	----------

Travaux réalisés ou prévus en 2013

Réfection de la voirie rue du stade et Zone artisanale.....	67 608 €
Remise aux normes de l'éclairage public.....	57 199 €

145 107

Travaux prévus en 2013 (commune et agglomération)

Club House Club Athlétique Pontois.....	120 000 €
Maison de santé.....	762 000 €

Il était une fois, ...



Photo des années 30 avec la « clique » et les pupilles

De gauche à droite

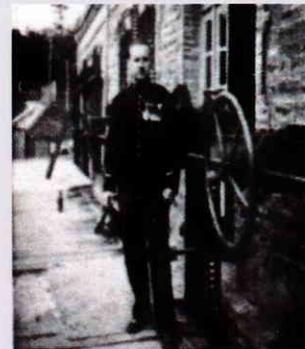
Jean Mahéo, Albert Dossier, Paul Le Barbanchon, Eugène Desnos, Albert Dufour, André Lechevallier, Georges Bonaparte, Leclerc, Auguste Horel, André Dossier, Marcel Bérard.

Suite à la proposition du conseil municipal lors de la session du 9 novembre 1930, le corps de Sapeurs-Pompiers de Pont-Hébert fût créé en février 1931. Les moyens de la commune étant modestes, la décision d'acquérir une motopompe fût couverte par une somme inscrite au budget, une souscription intercommunale et l'organisation d'une tombola. Le choix se portera d'ailleurs sur un modèle Renault de 10 cv d'une capacité de 45 m³/h. Outre l'achat d'une motopompe, lors de la séance du 1^{er} février 1931, il a été voté la formation d'une compagnie comprenant 10 sapeurs dirigés par un Adjudant et un engagement de subvenir aux dépenses pendant 15 ans. Une commission composée, entre autre, de messieurs GODARD et YVER - conseillers municipaux, est alors créée afin de recevoir les engagements des futurs sapeurs. En septembre 1931, la liste des sapeurs définitivement admise est arrêtée. Un devis est demandé pour la construction du local des pompes.

C'est également cette même année que l'amicale fût créée et que la « clique » de la compagnie interprétera la célèbre « marche des pompiers de Pont-Hébert » succès du corps des sapeurs. La clique participera brillamment à de nombreux concours nationaux, notamment en finissant:

- √ 2^{ème} Prix - le 14 juillet 1937 - Clique 3^{ème} Division à Saint-Pierre-sur-Dives
- √ 2^{ème} Prix - le 13 juillet 1939 - Clique 2^{ème} Division à Caumont-L'éventé
- √ 1^{ème} Prix - le 16 août 1939 - Clique 2^{ème} Division à Saint-Sauveur-le-Vicomte
- √ 1^{ème} Prix - le 29 juin 1947 - Clique et individuel 2^{ème} Division à Saint-Pierre-sur-Dives
- √ 2^{ème} Prix - le 5 septembre 1948 - Clique et individuel 1^{ère} Division à Coutainville

Jean MAHEO (photo ci-contre), chef de corps, dirigera la compagnie dès sa création en 1931 et ce jusqu'en 1958. Egalement responsable de l'usine électrique des « Claies de Vire », ce Breton né à Saint-Nazaire le 8 octobre 1897 fit figure d'exception. Engagé volontaire dans l'aviation en 1915, il fût blessé et rapatrié en mai 1916. Il partira ensuite en campagne en Roumanie où il rencontrera personnellement la Princesse Marie, la futur Reine, fille du Duc d'Edimbourg et petite-fille de la Reine Victoria. Démobilisé après une mission en Pologne en 1919, il entrera à l'usine en 1923. Conseiller municipal élu en 1945, puis Maire-adjoint de 1948 à 1954 et à nouveau conseiller municipal jusqu'en 1976, il restera un personnage important de la vie communale de l'époque.



Jean MAHEO, chef de corps et directeur de l'usine électrique en 1931

En 1934, la municipalité doit régler une somme de 677 Francs correspondante à l'entretien, au remorquage de la motopompe ainsi que l'essence et l'huile employées lors des manœuvres et services. Des instructions seront d'ailleurs données au chef de corps pour que de telles dépenses soient évitées à l'avenir sans accord préalable du conseil... Malgré tout, aucun grief ne sera retenu, mieux, il sera proposé au grade de Sous-lieutenant puis très rapidement Lieutenant. Dans le même temps, les frais d'habillement du 14^{ème} pompier embauché seront réglés et une commande de sangles et de cordages sera acceptée. En décembre, une camionnette Citroën B15 (hybride entre la berline et la camionnette, ce petit utilitaire reprend la face et le confort de la B14 avec un châssis renforcé) est achetée à Monsieur CLAUDEL pour la somme de 1860 Francs. Deux échelles à crochets, pliantes et automatique de 4 m de haut et des vestes tissu caoutchouté en cuir viendront compléter l'équipement en 1935.



En 1936, la détérioration du matériel dû à la vétusté et la disposition inadéquate des locaux vont amener la commune à chargé monsieur Cochapain -architecte départemental- de travailler sur un nouveau projet pouvant recevoir au rez-de-chaussée la motopompe, la camionnette et le corbillard. L'étage sera destiné à l'institutrice adjointe. Le devis de 73.473 Francs sera accepté et la réception des travaux se réalisera en août 1938.



Le sous-préfet, monsieur PORTAL, Jean MAHEO, Paul LEBARBANCON, Albert DOSSIER, Eugène DESNOS et Albert DUFOUR.

En 1942, pendant les années d'occupation, le sapeur Eugène DESNOS se blessera. A la suite de ce sinistre, le conseil demandera la révision de la police d'assurance des Sapeurs-Pompiers afin d'améliorer leurs conditions de prises en charge. La motopompe commence à donner des signes de fatigue et ne peut plus assurer la sécurité de la commune contre l'incendie. Des subventions seront accordées pour son achat mais il faudra attendre 1945, après de nombreuses démarches dues à la destruction du marché lors des bombardements de Saint-Lô, pour la réceptionner. Il s'agira en fait d'un groupe motopompe Guinard de Dion 60 m³ sur remorque. La Vire sillonnant la commune, du matériel de sauvetage aux noyés sera attribué en 1943.

Les bombardements subis entre 1939 et 1944 endommagèrent gravement Pont-Hébert et à la libération, de multiples commencements d'incendie consécutifs aux bombardements des premiers jours de juin, firent que soit établi un poste permanent de Sapeurs-Pompiers.

Par chance, la compagnie possédait également une motopompe Peugeot de 30 m³ qui apporta une aide supplémentaire précieuse. En novembre 1946, en guise de reconnaissance, le sous-préfet, monsieur PORTAL épinglera la médaille de bronze pour actes de courage et de dévouements suite aux bombardements de la commune à Jean MAHEO, Paul LEBARBANCON, Albert DOSSIER, Eugène DESNOS et Albert DUFOUR.

... Les Sapeurs-Pompiers de Pont-Hébert...



Georges Bonaparte, Mr De Choqueuse, Jean Mahéo, Robert Desnost, Roger Huet, La Brasserie

La guerre terminée, le temps de la reconstruction arrive. L'arsenal des pompiers étant en effet dépourvu de tout matériel de lutte contre l'incendie, 200 mètres de tuyaux en toile de lin de diamètre 70 mm et 300 mètres de tuyaux en toile de lin de diamètre 45 mm ainsi que différentes sangles et courroies, viendront compléter l'équipement. D'autre part, vu la densité de baraques en bois, couvertes en papier bitume édifiées « rue aux Juifs », un local, destiné à abriter la motopompe, sera construit à proximité. Une sirène d'alerte, installée sur l'école des garçons en 1946, sera déplacée en 1949 sur le magasin des pompes d'incendie.

En 1948, la compagnie fera l'acquisition d'une ancienne ambulance américaine de marque Dodge 4x4 pour le transport du matériel et des hommes. Dans le même temps, la totalité du personnel se verra doté de vestons en cuir « pur chrome extra ».

En 1949, le désir d'être classé « centre de secours » est refusé par les autorités préfectorales du fait de la proximité des autres centres. Toutefois, un accord est donné de pouvoir intervenir sur les usines des communes limitrophes, notamment l'usine Claudel.

Les difficultés de la compagnie s'intensifient et le recrutement devient difficile compte tenu de la proximité des centres de secours de Saint-Lô et de Saint-Jean-de-Daye. L'effectif théorique de 22 hommes ne sera jamais atteint, pire, le conseil demandera sa réduction d'effectif en 1964, fixé à 18 Sapeurs-pompiers par arrêté du 11 janvier 1955, et ne cessera de décliner jusqu'en 1965. Le 3 décembre 1965, le projet de dissolution du corps était à l'ordre du jour de la séance du conseil municipal. Les raisons évoquées seront l'effectif des sapeurs-pompiers toujours en baisse, la démission, à partir du mois de mars 1966, de Laurent BARBEY faisant office de chef de corps et le matériel existant qui ne répond pas aux besoins de la population en cas d'incendie, compte tenu des réserves d'eau inexistantes sur le réseau d'AEP (adduction d'eau potable). L'arrêté préfectoral suivra cette délibération et rattachera la commune de Pont-Hébert à Saint-Lô. La commune de Pirou rachètera les tuyaux pour une somme de 2000 Francs, le camion et les motopompes partiront à Bréhal pour la somme de 3500 Francs. La sirène, dernier symbole, sera rachetée en 1968 par un employé de l'usine Claudel.



Georges Bonaparte, André Dossier, Roger Huet, Marcel Bérard, Auguste Horel

En haut de gauche à droite

Baudet - Garde champêtre
Marcel Bérard
Désiré Sebire
Leclerc

Auguste Horel
Leclerc
Albert Dufour
André Lechevallier

En bas à gauche de la motopompe

Albert Dossier
Georges Bonaparte
Paul Le Barbanchon
Louis Desnos
Jean Mahéo

En bas à droite de la motopompe

Un gradé
Maître Groult
Roger Huet
Eugène Desnos



Sainte-barbe 1946.

Quelques sapeurs-pompiers

Jean MAHEO - Lieutenant chef de corps jusqu'en 1953, Albert DUFOUR - Lieutenant chef de corps jusqu'en 1963 décédé tragiquement, Laurent BARBEY - Caporal-chef faisant fonction de chef de corps jusqu'à sa dissolution, Paul LE BARBANCHON - Adjudant et chef de la clique, Désiré SEBIRE - Caporal, André LECHEVALLIER - Sapeur, Claude MARIE - Sapeur, Eugène DESNOS - Sapeur, André DOSSIER - Sapeur, Georges BONAPARTE - Sapeur, Jean ELISABETH - Sapeur, Roger HUET - Sapeur, Auguste HOREL - Sapeur, Gérard DUFOUR - Sapeur, Marcel BERARD - Sapeur, Léon SENECHAL - Sapeur.

Photos André & Marie-Thérèse HUET
Extrait des archives des Sapeurs-Pompiers de Pont-Hébert, des délibérations du conseil municipal et de la chronique du passé des Sapeurs-Pompiers de St-Lô - mars 2013

Bibliothèque municipale de Pont-Hébert

<http://bibliothequepont-hebert.jimdo.com>

Depuis le début de l'année, plusieurs animations ont eu lieu. La première a été le café lecture le 16 janvier. Le thème était tout simplement les coups de cœur. Chacun a présenté son livre dans la bonne humeur et un très bel échange s'en est suivi.

Ensuite, le 27 février, nous avons reçu Thierry Catherine, l'auteur du livre sur Pont-Hébert, pour une séance dédicace. Les personnes qui n'avaient pas eu la possibilité de le rencontrer lors de sa venue à la mairie en novembre dernier ont eu le plaisir de pouvoir discuter avec lui.

Le 30 mars le groupe des Haut-parleurs nous a fait la joie de revenir. Un public d'une trentaine de personnes est venu écouter leurs textes très riches et amusants pour certains. Cela s'est terminé par un petit pot.

Ensuite a démarré une exposition sur le handicap. Cette exposition a été réalisée par Yoann, Sylvain, Mamadou, Baptiste et Vincent, étudiants en BTS STA du lycée agricole de Thère, elle a été agrémentée de quelques panneaux réalisés à la bibliothèque. Les classes primaires de l'école de Pont-Hébert sont venues voir cette exposition et deux animations pour les enfants ont eu lieu deux mercredis de suite. Malgré un thème difficile et leur jeune âge, les enfants présents se sont passionnés, ils ont dans un premier temps mis en dessin leur façon de voir le handicap. Puis, Baptiste Lemoine, animateur langue de signes, est venu leur montrer comment on « signait ». Ils sont repartis ravis en disant bonjour à leur maman en langue de signes.

Le mercredi suivant les enfants ont réalisé un livre tactile pour les non-voyants.



Animation langage des signes

Et puis, dès le 21 mai vous pourrez trouver de nombreuses nouveautés pour les enfants, beaucoup d'albums et aussi pour les ados, des BD, des romans comme ils les aiment ainsi que des livres à thème « le dico des ados », la sexualité, la contraception, la cigarette, etc...

Sans oublier les adultes bien sûr pour qui des nouveautés (dernier Musso, dernier Lévy, biographie de Cyrulnik, la trilogie des cinquante nuances de grey...) tournent déjà depuis quelques semaines ainsi que de nombreux livres à gros caractères. D'autres nouveautés vont venir les rejoindre prochainement. N'hésitez pas à nous faire des suggestions.

Enfin un coin ados va être aménagé pour qu'ils se sentent davantage « chez eux ».



Groupe des Haut-parleurs

Et n'oubliez pas d'aller consulter notre site <http://bibliothequepont-hebert.jimdo.com>, nous y répertorions les nouveautés et nos coups de cœur.

Isabelle NEZOU- Responsable Bibliothèque
3 rue Belle Lande 50880 PONT-HEBERT
Tél : 02.33.56.92.04

Courant juin un autre café-lecture aura lieu. Cette fois-ci le thème est l'auteur David Foenkinos
N'hésitez pas à venir nous rejoindre au café-lecture même si vous n'êtes pas inscrites à la bibliothèque.

Ecole publique de Pont-Hébert



NEIGE à l'école !

Les élèves de l'école se sont adonnés aux joies de la neige et nous présentent un nouvel élève très éphémère.

Association Familles Rurales



Art floral

1 fois par mois, un mercredi à 20 h et un vendredi le matin à 10 h

La prochaine rentrée le mercredi 18 septembre et le vendredi 20 septembre

Renseignements et inscription

tél: 02 33 56 81 96

Atelier dessin

Tous les mercredis de 14h à 17h et tous les samedis de 10h30 à 12h00, enfants et adultes sauf vacances scolaires

Une promenade est prévue le samedi 7 juillet à Montaigu-la-Brisette et une expo des dessins de l'année fin juin à la bibliothèque de Pont-Hébert

La prochaine rentrée de l'atelier dessin le mercredi 11 septembre renseignements et inscriptions
tél: 02 33 56 53 03 ou 02 33 56 81 96



En septembre 2012, le Judo Club des Bords de Vire a accueilli Benoît CUVIGNY. Benoît alterne sa formation professionnelle (DEJEPS option sport) à Petit Couronne (76) et nos cours de Judo-Taïso.

A la suite de celle-ci, en juin, il obtiendra son diplôme de professeur de judo. Benoît est arbitre officiel. Pendant la saison 2012/2013, Benoît a encadré nos poussin(e)s et benjamin(e)s lors du Circuit Jeunes.

Adelaïde ROUMY et Alexandre PENITOT ont été sélectionnés pour la phase finale départementale au Circuit Jeunes Benjamin(e)s. Nous sommes tous fiers de toutes ces performances qui portent haut les couleurs de notre club.

Le 8 juin 2013, Jean-François HAMELIN et Maxence AUVRAY vont passés leur kata pour l'obtention du 1^{er} DAN ceinture noire et le 22 juin, David CARDINE et Pascal LEUDET leur kata pour le 2^{ème} DAN. Nous leurs souhaitons BONNE CHANCE !!!



Nos judokas ont obtenu de très bons résultats. Coline HAMELIN, Pierre FERON et Jules PENITOT ont reçu un écusson d'OR ; Manon AUVRAY, un écusson d'ARGENT dans la catégorie poussin(e)s.



Téléthon à La Meauffe 8/12/2012



Soirée théâtrale avec la troupe de Régnerville sur Mer 09/02/2013

Nous avons organisé plusieurs manifestations tout au long de la saison.



Goûter de Noël 21/12/2012



Repas costumé « Le 7^{ème} Art » 6/04/2013

Reprise Saison 2013/2014
 Mercredi 11 et vendredi 13 septembre 2013
 au Gymnase Lycée Thére de Pont-Hébert

Horaires des cours

Vendredi
 Mini-poussin(e)s (2006-2007) 17h à 18h
 Poussin(e)s (2004-2005) 18h à 19h
 Minimes-Cadets-Juniors-Adultes 19h à 20h

Mercrèdi
 Baby Judo (2008-2009) : 18h30 à 19h15
 Benjamin(e)s (2002-2003)-Minimes 19h15 à 20h15
 Taïso (renforcement musculaire) : 20h15 à 21h15

Manifestation à venir
 29/06/2013
 Traditionnelle barbecue

Tél. : 02 33 56 29 99

Mail : philippe.fafin939@orange.fr

JO'S THEATRE

L'exposition du 17 ET 18 mars dernier, conjointement organisée avec la municipalité a connu une fréquentation des plus satisfaisante. Des artistes locaux ont ravi le public. Cette animation sera donc reconduite en 2014 avec le retour d'une animation en soirée mais il sera temps d'en reparler.

Aujourd'hui la troupe Jo's théâtre prépare son prochain spectacle avec une comédie de François Joffo, un vaudeville en 2 actes intitulé : Vacances de rêve!!!. Trois nouveaux venus dans la troupe Edeline Levionnois, Yohan Lhermitte et Jean Louis Foulquier.

L'histoire : Un couple arrive tôt le matin dans une villa sur la cote d'Azur (louée avec 2 amis) mais une série de catastrophes va s'abattre sur eux dans les deux heures de leur arrivée. Bref, une folle aventure qui entrainera le public a n'en pas douter dans le rire.

Le rendez-vous est fixé au : 23 et 24 novembre à la salle Léopold Laurence à Pont-Hébert



Photos extraites de la pièce Chérie j'ai délocalisé ta mère llllll

TENNIS CLUB



Un mini tournoi a été organisé par le club le 16 mars 2013. Ce tournoi a permis à une quarantaine de jeunes joueurs/joueuses des clubs de Pont-Hébert, Périers, Saint-George-Montcocq de vivre pour la première fois les conditions d'un tournoi. Bonne ambiance et bonne humeur! L'après midi s'est clôturée par la remise de médailles et un goûter pour tous les participants.

2 équipes hommes sont engagées sur le championnat de printemps de la Manche

Prochaine manifestation

Tournoi interne du club jeunes/adulte homme et adulte dame du 08/06/2013 au 22/06/2013 avec barbecue le jour des finales ainsi que le samedi 22 juin pour clôturer la saison et tournoi de mini tennis adultes/jeunes.

Activités du 1^{er} semestre 2013

LOTO du 23 février : Ce loto n'a pas connu un grand succès ceci étant dû sans doute à la neige qui est tombée dans la journée. Malgré tout, plusieurs personnes sont reparties avec divers bons d'achats allant de 50 € à 200 €, des chèques carburants, 2 jambons fumés, et autres lots.

Week-end des Bords de Vire les 22 et 23 juin :

Samedi, ce sera une soirée moules-frites : adultes 11 €; enfants de - 12 ans: 5 €. Vers 23 h 15 **un feu d'artifice** financé conjointement par la commune et le comité sera tiré sur le bord de la Vire.

Dimanche, une messe sera célébrée dans l'église à 9 h avec distribution de pain bénit. Puis à 12 h 30 aura lieu le traditionnel repas champêtre: tarifs 15 € et enfants de - 12 ans: 6 €. Toute l'après midi diverses animations auront lieu : structure gonflable, pêche aux canards pour les enfants; pochettes surprises, panier garni, chamboul'tout pour les grands. Et surtout divers bons d'achats à gagner après tirage au sort des tickets du repas champêtre. Ces deux repas se font sur réservations payables à l'inscription auprès de Michel Epiard au 02.33.55.32.29 ou Evelyne Pilon au 06.33.38.05.42.



Activités du 2^{ème} semestre

Thé dansant le 20 octobre avec Rémy Ledru.

L'arrivée du Père Noël : le samedi 14 décembre 2013.



Le futur club house du C.A.P attendu depuis longtemps sera enfin réalisé cet été !

Comme chaque année, la saison du CAP se terminera avec le tournoi Georges Bellas le dernier weekend de juin. Le tournoi vétérans : vendredi à partir de 20h30. Une édition spéciale pour les jeunes et les parents est prévue le samedi et le tournoi séniors : le dimanche à partir de 9h30.

RESTAURATION ET BUVETTE SUR PLACE

Les résultats du club sont, cette année encore, plus que satisfaisants. Nos féminines n'ont pas démerité dans un championnat U14 relevé. Les U13A finissent 3^{ème} de leur championnat district de printemps et les U13B terminent 2^{ème} de leur championnat en 2^{ème} série. Les U15 terminent 1^{er} en 1^{ère} série de printemps sans aucune défaite. Ils ont également brillé en coupe de Basse-Normandie en échouant en 16^{ème} de finale contre Inter Odon FC.

Les U9, les U7 et les vétérans, dont le championnat n'est pas classé ont également réussi une très belle saison.

Les U17 terminent 5^{ème} de leur championnat de 1^{ère} série de printemps.

Les U17 Féminines finissent 5^{ème} en Division d'Honneur juste derrière Saint-Lô

L'équipe sénior A finit brillamment en arrachant la 6^{ème} place du championnat de Promotion d'Honneur. Elle a également brillé en échouant de peu aux portes des 8^{ème} de finale de coupe de Basse-Normandie Contre Agon-Coutainville leader de son groupe en Division d'Honneur Régionale.

L'équipe sénior B termine quant à elle 7^{ème} de son championnat de 2^{ème} division de district.

L'équipe sénior C fini 5^{ème} de son championnat de 3^{ème} division de district et L'équipe sénior D termine également 5^{ème} de son championnat de 4^{ème} division de district.

Félicitations à Manon Lavenant

Manon joueuse de l'équipe U17 Féminines du CAP, a été retenue dans une sélection régionale de 36 joueuses U14-U15.

Le CREDIT AGRICOLE, partenaire du Football Amateur, a récompensé les clubs leaders du MOZAIC FOOT CHALLENGE. Ce challenge met en avant les équipes et les clubs les plus offensifs dans les règles du Fair-Play.

Le CA PONTOIS a été récompensé grâce aux performances suivantes:

- 2^{ème} au classement CLUB
- 2^{ème} au classement EQUIPE SENIORS (Equipe C)

Le CREDIT AGRICOLE, en la personne de Freddy FAUTREL, a donc offert du matériel au club: ballons, chasubles, Goal Soccer Rebond, sac à ballons...



L'équipe U15 seule équipe cette année à terminer 1^{ère} de son championnat !